UCL Programme d'études
Mineure en économie
2013 - 2014

Table des matières

Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Gestion et contacts	5
Programme détaillé	6
- Programme par matière	
Infos pratiques	8

Introduction

Introduction

La mineure en économie vous offre une initiation

- aux disciplines de base des sciences économiques (savoir),
- à l'application d'outils d'analyse économique à des problèmes concrets (savoir-faire).

Conditions d'admission

Cette mineure en économie est accessible à tous les étudiants inscrits à un programme de bachelier.

Cette mineure nécessite des connaissances de base en statistique et en mathématiques appliquées à l'économie. L'étudiant n'ayant pas de telles connaissances est invité à choisir la mineure d'ouverture à l'économie.

Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La mineure en économie initie les étudiants aux disciplines de base des sciences économiques (savoir) et à l'application d'outils d'analyse économique à des problèmes concrets (savoir-faire).

Sous certaines conditions, cette mineure donne accès au Master en Economie.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Formations accessibles au terme de la mineure : Master en Economie :

- Accès sans conditions à partir d'un programme de baccalauréat autre que celui en Economie et Gestion, si l'étudiant a suivi pendant son programme les cours suivants:

- en économie :
- LECGE1222 Micro-économie [45h+15h] (5)
- LECGE1212 Macro-économie [45h+15h] (5)
- en méthodes quantitatives :
 - LECGE1230 Mathématiques [45h+30h](6) (ou cours équivalent)
 - LECGE1224 Statistiques 2 [30h+15h] (5) (ou cours équivalent)
 - LECGE1316 Econométrie [30h+15h] (5)
- 5 crédits au choix parmi :
- LECGE1312 Economie publique [30h+15h](5)
- LECGE1330 Industrial organisation [30h+15h] (5)
- LECGE1331 European economy [30h+15h] (5)
- LECGE1333 Théorie des jeux et économie de l'information [30h+10h](5)
- Accès sous conditions pour les autres bacheliers (en accord avec le responsable du programme) : il sera tenu compte de l'ensemble des enseignements ayant composé le Baccalauréat de l'étudiant et, en cas de prérequis manquants, ceux-ci pourront être ajoutés au programme du Master en Economie (maximum 15 crédits).

Gestion et contacts

Gestion du programme

Entite de la structure SESP

Acronyme SESP

Dénomination Bureau du premier cycle

Adresse Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61 Secteur Secteur des sciences humaines (SSH)

Faculté Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)

Commission de programme Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : Muriel Dejemeppe

Personnes de contact

Responsable administrative : Marie Gilot

Programme détaillé

Programme par matière

Obligatoire

🛭 Au choix

△ Activité non dispensée en 2013-2014

O Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

La mineure totalise 30 crédits qui se répartissent en 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année du programme de bachelier.

Bloc annuel 2 3

o Cours de base (21 crédits)

o En Economie

O LECGE1222	Microéconomie	Pierre Dehez, François Maniquet	45h+15h	5 Crédits	1q	X	X	
O LECGE1212	Macroéconomie	Fabio Mariani	45h+15h	5 Crédits	1q	X	X	

o En Statistique

O LECGE1224	Statistique en économie et gestion II	Jan Johannes	30h+15h	5 Crédits	2q	X	X
-------------	---------------------------------------	--------------	---------	-----------	----	---	---

o En Méthodes mathématiques

O LECGE1230	Mathématiques en économie et gestion II	Julio Davila Muro	45h+30h	6 Crédits	1q	Х	X
-------------	-----------------------------------------	-------------------	---------	-----------	----	---	---

o Cours d'approfondissement (9 crédits)

En fonction des connaissances de départ

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
S LECGE1312	Economie publique	Jean Hindriks	30h+15h	5 Crédits	2q	X	X
S LECGE1216	Croissance et développement	David De la Croix	30h	5 Crédits	1q	X	X
S LECGE1228	Economie régionale	Florian Mayneris	30h+10h	5 Crédits	2q	X	X
S LECGE1217	Histoire des théories économiques	Ghislain Deleplace	30h	5 Crédits	1q	X	X
B LECGE1121	Histoire économique et sociale	Paul Servais, Jean-Marie Yante (coord.)	30h	4 Crédits	1q	X	X
	Econométrie	Nezar Bennala (supplée Sébastien Van Bellegem), Sébastien Van Bellegem	30h+15h	5 Crédits	1q	X	X
SECGE1333	Théorie des jeux et économie de l'information	Pierre Dehez	30h+10h	5 Crédits	2q	X	X
S LECGE1330	Industrial organization	Paul Belleflamme	30h+15h	5 Crédits	1q	X	X
	European Economy	Arastou Khatibi (supplée Hylke Vandenbussche), Hylke Vandenbussche	30h+15h	5 Crédits	2q	X	X

Infos pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Modalités d'inscription: 1er Cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième année

Une inscription en deuxième année du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième année avant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

En troisième année

Lors de leur inscription en troisième année du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième année. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de la deuxième année du programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de sa deuxième et troisième année en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième année (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut demander à reporter un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré-requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, en troisième année, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième année (cours de la majeure / et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, en troisième année, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html